



# Medou infos

JUILLET - AOUT - SEPT 2013

[www.cabinet--medou.com](http://www.cabinet--medou.com)

## EDITORIAL:

*L'Ingénieur de Génie Civil au service du développement!*



**M. MEDOU MEDOU C.**  
Directeur Cabinet MEDOU

« Les ingénieurs de Génie Civil sont au centre des Grandes Réalisations qui visent à faire du Cameroun un pays émergent. ». Il s'agit là des conclusions tirées lors de la rencontre annuelle de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil, tenue les 25 et 26 janvier 2013 à l'Hôtel Sawa de Douala, sous la présidence du Ministre des Travaux Publics, Patrice AMBA SALLA. L'ingénieur de génie civil est un cadre s'occupant de la conception, de la réalisation, de l'exploitation et de la réhabilitation d'ouvrages et des infrastructures. De façon concrète, le champ d'action du génie civil est extrêmement vaste, allant des ponts, immeubles/ gratte-ciels, maisons ou usines, aux aéroports, plate forme pétrolières, routes et

pistes en passant par des tunnels, barrages voies ferrées, canaux et systèmes hydrauliques. Eu égard de ce qui précède, L'ingénieur de Génie Civil est le professionnel le mieux indiqué pour mener à bien tous projets liés aux Bâtiments et Travaux publics, ce, en fonction des budgets mis à sa disposition.

C'est dans cette logique que se situent les activités du cabinet MEDOU. En effet, il s'agit pour nous de soutenir toutes actions ou toutes activités liées au développement des entreprises nationales, des partenaires étrangers, ou encore des institutions camerounaises, à travers notre passion pour le Bâtiment et les Travaux Publics.

C'est ainsi que dans cette seconde édition de MEDOU INFOS, nous avons évoqué brièvement quelques projets phares qui font l'objet de beaucoup d'attention de notre part, parce qu'ils s'agit entre autres de projets socio-économique, dont l'aboutissement serait bénéfique tant pour le Cameroun que pour les institutions camerounaises. Nous avons également mis à votre disposition dans cette

édition, des informations d'utilité générale, qui, nous le souhaitons vous seront utiles dans un avenir très proche.

Nous essaierons dans les prochains numéros de vous en fournir encore davantage, au vue des préoccupations que vous nous aurez faites parvenir aux différentes adresses suivantes: [cabinetmedou@yahoo.fr](mailto:cabinetmedou@yahoo.fr); [contact@cabinet-medou.com](mailto:contact@cabinet-medou.com). Nous vous encourageons également à nous écrire sur notre page facebook à l'adresse : <http://www.facebook.com/pages/Cabinet-MEDOU/>.

**bonne Lecture!**

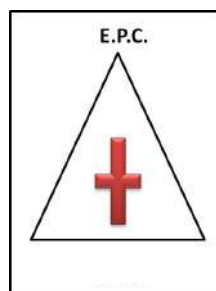
**Le Directeur**  
**M. MEDOU MEDOU C.**

## SOMMAIRE:

Le Cabinet Medou au service de la Foi Chrétienne:	1
Les autres édifices religieux ayant bénéficiés de notre expertise	2
Partenariat étranger: la France et le Cameroun se congratulent	2
Marchés publics: Nouveau système des marchés public	3
<b>TECHNIQUES</b>	<b>3</b>
Ossatures: l'importance des études géotechniques.	
Ossatures: l'importance des études géotechniques (suite et fin)	4
<b>TITRE FONCIER:</b>	<b>5</b>
Pièces constituant une demande de permis de bâtir.	
Quelques projets en cours au Cabinet MEDOU :	6

## LE GENIE CIVIL AU SERVICE DE L'E.P.C

*Le Cabinet MEDOU sollicité par la communauté chrétienne de la paroisse EPC SINAI*



**L**a communauté Chrétienne de la Paroisse EPC SINAI, située à Douala Cité des Palmiers, a débuté depuis peu les travaux de construction de leur nouveau temple.

A cet effet, dans l'optique de réaliser au final un édifice sûr, accueillant et adapté à la tâche qui lui sera assigné, le conseil paroissial de ladite paroisse s'est rappro-

ché du Cabinet MEDOU, afin que celui-ci puisse effectuer d'une part les études architecturales du nouveau temple, et d'autre part les différentes études techniques liées à ce projet.

Les travaux sont à l'heure actuelle en cours de réalisation, et la fondation du sous-sol est quant à elle effectuée à plus de 80%. Nous notons en outre que la fabrication des parpaings

est également en cours.

Le Cabinet MEDOU ayant acquis au fil des années l'expérience et les compétences nécessaires pour satisfaire les différentes cibles à hauteur de leur budget, contribue de manière technique à la croissance du Ministère de DIEU sur le territoire national.

## Les autres édifices religieux ayant bénéficié de notre expertise...

➔ **Paroisse notre Dame de l'annonciation de Bonamoussadi** (Père Lescene Gilbert 1994)

➔ **Paroisse EPC MVOMBY - EBENEZER** (Rev ESSELEBO ESSELEBO 2008 - 2010)

➔ **Paroisse EPC Bonamoussadi - Silo de 1998 à 2013** (Rev ATOUBA, EMANE MEYE, ENGUELE MVONDO Edonard)

➔ **FAITH BIBLE MISSION de Bonendale** (Late Bishop Dr ZACH NJAFOU dead on april 2013)

➔ **Paroisse EPC de Manoah** (Rénovation du temple EPC de Manoah)

« Le Cabinet MEDOU œuvre pour le développement des Eglises chrétiennes au Cameroun. »



EPC bonamoussadi-Silo opérationnel



EPC Manoah en rénovation à Douala

## PARTENARIAT

### La France et le Cameroun se congratulent

La mise en œuvre du 2ème contrat de désendettement et de développement (C2D), initiative bilatérale d'annulation de la dette de la France en faveur des pays pauvres très endettés (Ppte), remporte déjà ses premiers lauriers au Cameroun. En effet, co-président de la 6ème session du comité d'orientation et de suivi du C2D au Cameroun avec le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, l'ambassadeur de la France, Bruno Gain, s'est félicité des performances réalisés dans la mise en œuvre de ce contrat de deuxième génération, signé le 1er juillet 2011.

« Je me félicite de constater que les nombreuses missions techniques conduites par l'Afd et les maîtrises d'ouvrage en association avec le STADE, elles-mêmes à l'origine d'un nombre impressionnant de réunions de concertation, d'échange et de coordination, ont permis d'aboutir, en moins d'un an, à la signature de sept conventions de deuxième génération pour un montant de plus de 38 milliards de FCFA, sur les 14 conventions attendues. Ces efforts,

dont les résultats sont encourageants, doivent être poursuivis afin que de nouveaux projets et programmes inscrits au second C2D – je pense en particulier aux centres sectoriels de formation, aux infrastructures des métropoles régionales ou encore aux Pme agricoles – puissent se concrétiser dans les mois à venir », a déclaré le diplomate français.

En rappel, le second C2D qui est, apprend-on, « arrimé aux priorités du document de stratégie pour croissance et l'emploi (Dsce) », le cadre de référence pour le développement du Cameroun à moyen et long terme; est doté d'une enveloppe globale de 214 milliards de FCFA. Ce contrat doit être implémenté sur la période allant du 2011 à 2016, et devrait principalement permettre de booster l'agriculture au Cameroun, secteur qui va englober environ 60% de l'enveloppe globale de ce C2D de deuxième générations, qui porte à 566 milliards de FCFA, la somme totale mise à disposition du Cameroun par la France au titre du C2D.

En effet, doté d'une enveloppe de 352 milliards de FCFA, le premier C2D qui a porté sur la période 2006 - 2011, a permis au gouvernement camerounais d'investir massivement dans les secteurs sociaux. Il en est ainsi, par exemple, du financement du programme de contractualisation de 37 500 instituteurs vacataires, du renforcement des services de santé, la construction ou l'aménagement de nombreuses routes dans les centres urbains. Sur cette enveloppe du premier C2D, l'ambassadeur de France n'a pas manqué de rappeler qu'une somme de 80 milliards de FCFA disponible restait à être utilisée, et a invité les autorités camerounaises, à se précipiter.

Article tiré du magazine: **Finances INFOS de Janv - Mars 2013** Rédigé par Marie Joseph Mballa Zang

## MARCHES PUBLICS

### *Nouveau système des marchés publics (récapitulatif)*

Décret N° 2012/074 du 08 MARS 2012

Portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics.

**Chapitre I :** DES DISPOSITIONS GENERALES

**CHAPITRE II:** DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES

**CHAPITRE III:** DE L'OBSERVATEUR INDEPENDANT

**CHAPITRE IV:** DES RECOURS

**CHAPITRE V:** DES INCOMPATIBILITES

**CHAPITRE VI:** DES DISPOSITIONS DIVERSES, TRANSITOIRES ET FINALES

□ DÉCRET N° 2012/075 DU 08 MARS 2012

Portant organisation du ministère des marchés publics.

**TITRE I:** DISPOSITIONS GENERALES

**TITRE II:** DU SECRETARIAT PARTICULIER

**TITRE III:** DES CONSEILS TECHNIQUES

**TITRE IV:** DE L'INSPECTION GENERALE

**TITRE V:** DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

**CHAPITRE I:** DU SECRETARIAT GENERAL DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES

**CHAPITRE III:** DE LA DIRECTION GENERALE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

**CHAPITRE IV:** DE LA DIRECTION GENERALE DES CONTROLES DES MARCHES PUBLICS

**CHAPITRE V:** DE LA DIVISION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**CHAPITRE VI:** DE LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

**TITRE VI :** DES SERVICES DE-CENTRES

**CHAPITRE I:** DES DELEGATIONS REGIONALES DES MARCHES PUBLICS

**CHAPITRE II :** DES DELEGATIONS DE-PARTEMENTALES DES MARCHES PUBLICS

**TITRE VIII :** DISPOSITIONS DIVERSES

ET FINALES

□ DÉCRET N° 2012/076 DU 08 MARS 2012

Modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048/ du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

□ CIRCULAIRE N° 001/CAB/PR DU 19 JUIN 2012

Relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

**I-** DES ORGANES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

**II-** DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

**III-** DU CONTRÔLE ET DU SUIVI DES MARCHES PUBLICS

CONFÈRE « RECUEIL ACTUALISÉ DES TEXTES SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DES MARCHES PUBLICS »

Yaoundé, Juin 2012

« Une nouvelle impulsion de l'Etat, de nombreux textes, de nouveaux Hommes pour assainir les Marchés Publics au Cameroun »

## TECHNIQUES

### *OSSATURES : L'importance des études géotechniques*



Les fondations de tout bâtiment, même le plus modeste, doivent satisfaire les trois conditions suivantes :

- 1) La capacité portante du sol de fondation doit être calculée avec un facteur de sécurité acceptable pour assurer la sécurité des fondations ;
- 2) Les tassements totaux et différentiels doivent être accep-

tables afin d'assurer que le bâtiment ne sera pas endommagé par des mouvements des sols de fondation ; bâtiment ne sera pas endommagé par des mouvements des sols de fondation ;

- 3) Les effets de la construction projetés sur les structures existantes doivent être évalués et les mesures appropriées doivent être proposées en

conséquence.

- 4) Les fondations doivent être conçues en tenant compte du niveau de la nappe phréatique

Afin d'atteindre ces objectifs, les services d'un ingénieur géotechnicien sont requis à trois niveaux pour réaliser les études suivantes :

- A ) Étude de faisabilité pour un projet de construction projeté sur un site donné ;

- B ) Déterminer les propriétés physiques et mécaniques et la stratigraphie des sols afin d'évaluer le comportement des sols de fondation sous les charges projetées en interprétant les données géotechniques disponibles ;

## OSSATURE : L'importance des études géotechniques (suite et fin)

**C )** Déterminer le niveau de la nappe phréatique ;

**D )** Suivi des travaux de construction pour s'assurer que les travaux de construction des fondations respectent les exigences de l'étude géotechnique et du devis de projet, pour que les travaux en cours n'affectent pas les constructions existantes et d'apporter des modifications et des corrections en fonction des conditions du site.

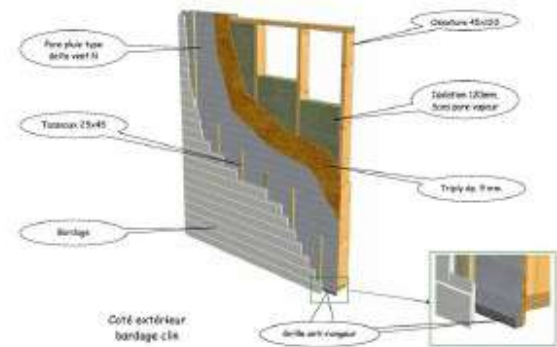
Les conditions de sol d'un site pour un projet de construction doivent être étudiées avant que la construction ne commence et avant l'obtention du permis de construction. Les objectifs d'une étude géotechnique sont :

**a )** Fournir des informations géotechniques sur les conditions des sols au propriétaire ou acheteur afin d'assurer la sécurité structurale de la construction projetée, ainsi que la sécurité financière du projet;

**b )** Fournir des données géotechniques pour la conception des fondations et des excavations;

**c )** Fournir des informations afin d'assurer les autorités publiques de la sécurité du public et des constructions avoisinantes au site ;

**d )** Fournir des informations aux autorités financières pour la faisabilité économique et la gestion de risque du projet ;



**e )** Fournir des informations aux entrepreneurs pour la soumission et la construction.

Les facteurs géotechniques et géologiques ont souvent été la cause principale de perte de temps et de perte économique pour certains projets de construction donnant lieu à des litiges devant les tribunaux. L'approche traditionnelle de gestion de risque géotechnique a été de réaliser une étude géotechnique exhaustive avec un personnel compétent pour adapter le projet aux conditions prévisibles du site. Cependant, on plaint souvent, à cause de la forte compétition, que le coût des études géotechniques n'est pas assez élevé pour permettre une étude suffisante des conditions géotechniques d'un site donné. Par ailleurs, avec le progrès technique et l'application des normes de construction et d'essai, on est obligé de réaliser des études géotechniques de plus en plus exigeants. De plus, avec l'augmentation de plus en plus accrue des développements urbains, on est amené à construire sur des sols de qualité médiocre, ce qui augmente le risque géotechnique. Compte

tenu de ces circonstances, des nouvelles approches d'étude de risques géotechniques sont proposées.

**Une étude géotechnique peut se faire en quatre étapes comme suit :**

**1)** Étude géotechnique préliminaire incluant les données existantes

publiées sur le site et les données de sondages et essais de laboratoire ou in-situ réalisés ;

**2)** Étude géotechnique complémentaire, afin d'obtenir des informations géotechniques additionnelles en fonction des exigences du concepteur ou pour la préparation des documents de soumission ;

**3)** Vérification géotechnique durant la construction pour s'ajuster aux nouvelles données du site ou du projet;

**4)** Suivi géotechnique à long terme du comportement des fondations et de la construction

« Les conditions de sol d'un site pour un projet de construction doivent être étudiées avant que la construction ne commence et avant l'obtention du permis de construction... »



M.MEDOU a été élevé à la distinction de CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR par le CHEF de l'ÉTAT, le 20 Mai 2013 à Douala, décoration remise par le Gouverneur de la région du Littoral Mr Joseph BETI ASSOMO.

**BRAVO!!!!!!**



# PERMIS DE BATIR La CUD innove !!!

Suite aux résolutions de la récente de la récente réunion du conseil municipale de la CUD, voici la liste des pièces constituant un dossier de demande de permis de construire:

N°	PIECES	NOMBRE	OU RETIRER
1	Demande de permis de construire		Communauté Urbaine de Douala
2	Certificat de propriété récent		Services des domaines
3	Plan de masse et de situation		Service du cadastre
4	Certificat d'urbanisme		Communauté Urbaine de Douala
5	a) Plan d'implantation et d'aménagement des abords: 1/200è	04	ARCHITECTE
	b) Vues en plan, coupes, façades: 1/50è	04	-/-
	c) Plan des fondations: 1/50è	04	-/-
	d) Plan de toiture: 1/50è	04	-/-
	e) Plan de fosse sceptique : 1/50è	04	-/-
	f) Devis descriptif	04	-/-
	g) Devis estimatif et quantitatif des travaux	04	-/-
	Pour les bâtiments de hauteur sup. ou égale à « R+2 » et les ERP, prévoir:	04	-/-
	h) Note de calcul de structure avec plans de ferrailage des différents éléments calculés (poteaux, poutres, semelles, planchers, escaliers...)	02	ingénieur inscrit à l'ONIGC
	i) Rapport d'étude de sol (R+2 et plus)	02	
	j) Une notice de sécurité	02	Cabinet agréé par le MINTP

**Un jeu de cinq (05) exemplaires dans une chemise à sangle**

**N.B:** En cas de mutation en cours d'un titre foncier ou de morcellement d'un titre foncier plus grand, bien vouloir présenter :

- Certificat de propriété du vendeur;
- Acte notarié ou contrat de vente;
- Procuration légalisée du vendeur autorisant l'acquéreur à construire sur le lot concerné par la demande de permis de construire.

RETROUVEZ L'INTÉGRALE DE CES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DU CABINET MEDOU À L'ADRESSE : [www.cabinet--medou.com](http://www.cabinet--medou.com)

## QUELQUES PROJETS EN COURS AU CABINET MEDOU

- **TRANSIMEX:** Travaux d'aménagement d'un site de 30 000 m<sup>2</sup> pour la construction d'une troisième zone d'entreposage de la société Transimex. ».
- **AGENCE FINEST VOYAGES (MVAN - Yaoundé):** Construction du terminal voyageurs de Yaoundé– Sud - Conception et contrôle des travaux
- **ETDE - Bouygues :** La SONARA doit aménager les **postes électriques P 105 et P2** pour le projet d'évolution du schéma de raffinage de la raffinerie de la SONARA à Limbé au Cameroun. Le Cabinet MEDOU a été retenu pour l'élaboration des notes de calcul et des plans d'exécution.
- **SCDP :** Projet de construction de la clôture et la guérite de l'école à feux et de conduite de la SCDP
- **ECOLE AMERICAINE :**Extension de l'école américaine de Bonandjo est décrite par 06 salles de classes aux deux premiers niveaux et 2 logements au troisième niveau (R+2).
- **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS :** Etude en vue de la construction d'un bac et ses accès sur le fleuve Mbam à BENG BENG route Ngambe-Tikar
- **PROJET DJA CENTER:** Construction d'un complexe moderne multimédia et de bureaux de 3 000 m<sup>2</sup> à Yaoundé - Contrôle Technique
- **CITY SPORT/ ALDO:** Assistance à la conception et contrôle technique à Douala
- **IMMEUBLE R+ 7:** *Deido - Douala* Le Cabinet MEDOU est chargé du Contrôle Technique
- **IMMEUBLE R+ 3:** *Bonapriso - Douala* Le Cabinet MEDOU est chargé de la Conception et Contrôle Technique

Bonamoussadi, Axe des plateaux, lieu dit  
Maison Verte 1, Rue N° 151 - B.P. 12902  
Douala - Cameroun  
Tél. : (237) 99 91 12 80  
Fax.: (237) 33 47 62 62

Le Cabinet MEDOU présente une structure souple, dynamique et innovante, au service des projets, des réalisations et des litiges.

Notre équipe d'ingénieurs et d'architectes pluridisciplinaires, s'est donnée pour objectif premier le devoir vous fournir des prestations de qualité, dans le respect du budget et du planning d'exécution.

Nos Missions et Services:

- **Contrôle et Maitrise d'œuvre**
- **Audits Techniques**
- **Expertise**
- **Conseil et Formation.**

